

<p style="text-align: center;">L'ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS AU BACCALAURÉAT : PRÉSENTATION GÉNÉRALE</p>
--

COEFFICIENT :

Le coefficient de l'épreuve écrite est de 5.

DURÉE :

La durée de l'épreuve est de 4 heures.

STRUCTURE DE L'ÉPREUVE :

Le candidat doit **choisir entre 2 types de sujets** :

- 1. Le commentaire d'un texte littéraire** : cet exercice porte sur un texte qui n'a pas été étudié en classe, mais qui se rattache à un des objets d'étude du programme (voir cours de présentation du programme). Il s'agit de présenter un devoir structuré (c'est-à-dire avec une introduction, en développement en deux ou trois parties et une conclusion) afin d'expliquer ce qu'a voulu faire son auteur en écrivant le texte et comment il a essayé d'atteindre son objectif.
- 2. La dissertation** : il s'agit d'une question portant sur l'une des œuvres du programme national et le parcours qui lui est associé (voir cours de présentation du programme). Le candidat doit répondre à cette question en présentant sa réflexion à travers un devoir organisé (c'est-à-dire avec une introduction, un développement en deux ou trois parties et une conclusion), et en s'appuyant sur une connaissance précise de l'œuvre et des textes étudiés durant l'année.

Le programme national comporte trois œuvres associées chacune à un parcours différent pour chaque objet d'étude ; cependant, en classe les élèves n'auront étudié qu'une seule de ces œuvres et son parcours. Le sujet d'examen proposera donc trois sujets de dissertation différents (un pour chaque œuvre et son parcours), et le candidat choisira celui des sujets qui correspond à l'œuvre et au parcours qu'il a étudiés en classe. Par exemple, si la dissertation porte sur le théâtre, il y aura trois sujets différents :

- un sujet sur *Phèdre* de Jean Racine et le parcours « passion et tragédie » ;
- un sujet sur *Le Malade imaginaire* de Beaumarchais et le parcours « comédie et spectacle » ;
- un sujet sur *Oh les beaux jours* de Samuel Beckett et le parcours « un théâtre de la condition humaine ».

Le candidat choisira le sujet correspondant à l'œuvre et au parcours étudiés en classe, c'est-à-dire, en ce qui nous concerne : *Le Malade imaginaire*, comédie et spectacle.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES :

Les compétences évaluées à l'épreuve écrite sont les suivantes :

- **La maîtrise de l'expression écrite** (correction de l'orthographe et de la construction des phrases ; variété et précision du vocabulaire ; emploi d'un langage sans grossièreté, ni familiarité...).
- **L'aptitude à comprendre le sens d'un texte** (ce qu'il raconte) **et à l'interpréter** (en

expliquant son sens symbolique, ou son sens philosophique par exemple). Cette compétence sera évaluée à partir du texte du commentaire pour les élèves qui auront choisi ce sujet, et à partir des œuvres et des extraits cités comme exemples pour ceux qui auront choisi la dissertation.

- **L'aptitude à mobiliser une culture littéraire.** Pour les candidats qui auront choisi la dissertation, cette culture littéraire apparaîtra à travers la façon dont seront utilisées les connaissances acquises en cours de français au sujet de l'œuvre du parcours sur lesquels porte la dissertation. Pour les candidats qui auront choisi le commentaire, elle apparaîtra à travers la capacité à mettre le texte étudié en relation avec son contexte, historique et/ou littéraire.
- **L'aptitude à construire une réflexion :** qu'il ait choisi le commentaire ou la dissertation, le candidat devra fournir une argumentation structurée, nuancée et convaincante.